

Question de Mme Kattrin Jadin à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, intitulée "La faible diminution du nombre d'infections par le VIH."

Kattrin Jadin (MR):

Selon les chiffres de l'Institut scientifique de Santé publique, 1.177 nouvelles infections par le virus du sida ont été diagnostiquées en 2011. Il s'agit d'une diminution très faible du nombre d'infections par rapport à l'année précédente. Les chiffres montrent également que le nombre de diagnostics augmentent parmi certaines populations précises, comme les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, et les personnes originaires de pays étrangers où le virus possède une haute prévalence. D'autre part, il semblerait que le diagnostic intervienne encore dans 42% des cas à un stade très tardif de la maladie, alors qu'un diagnostic plus précoce permettrait une meilleure prise en charge du patient ainsi qu'une plus grande vigilance face à la transmission de la maladie. Au vu de toutes ces données, vous avez exprimé votre juste préoccupation et annoncé l'élaboration d'un Plan Sida transversal pour juin 2013, tenant compte des particularités des groupes les plus à risques et favorisant un dépistage plus répandu et une prise en charge optimisée des patients diagnostiqués. Je partage votre préoccupation face à ces chiffres inquiétants et souhaite donc vous interroger sur la manière dont vous envisagez d'améliorer la lutte contre le VIH. 1. Comment envisagez-vous de revisiter les plans de prévention contre le VIH et les maladies sexuellement transmissibles de manière générale? 2. Vous déclarez vouloir faire tomber les barrières au dépistage, réduire les opportunités manquées de diagnostic du VIH et des autres maladies sexuellement transmissibles et augmenter les tests rapides et décentralisés. Qu'envisagez-vous de prendre comme mesures concrètes afin d'atteindre ces objectifs? 3. Quelles sont, d'une part, les mesures que vous pensez prendre pour lutter contre la transmission de la maladie au sein de la population dans son ensemble et, d'autre part, les mesures spécifiques que vous envisagez de mettre en place à l'intention des populations cibles qui sont, selon les chiffres de 2011, les plus touchées? 4. Envisagez-vous l'enregistrement de données épidémiologiques par un institut national? 5. Comment envisagez-vous d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes par le VIH?

Laurette Onkelinx, ministre:

Je reprendrai dans cette réponse des éléments que je vous ai déjà communiqués lors de la commission Santé publique de la Chambre. Tout d'abord, permettez-moi de vous rappeler que la prévention relève de la compétence des Communautés et qu'il ne m'appartient pas de m'exprimer à ce sujet en leur nom. Certes le Plan Sida que nous élaborons avec les Communautés contiendra un volet prévention mais c'est à elles que vous devez adresser vos questions sur cet aspect de la lutte contre le VIH. Pour le reste, et comme je vous l'ai dit, les mesures spécifiques seront déterminées dans le cadre du Plan Sida. Je souhaite respecter tout le processus d'élaboration et de concertation qui est en place et ne pas me prononcer davantage à ce stade. Vous connaissez mes priorités mais je laisse à présent l'ensemble des acteurs impliqués proposer les actions qui leur semblent les plus adéquates. Je vous rappelle que le site du Plan Sida est disponible sur le site du Service public fédéral Santé publique et que vous y trouverez beaucoup d'informations utiles.